



SUDLOG
 ZAC de la Mitra
 1195 Avenue de la Courbade
 30128 Garons
 Tel :

PROTOCOLE DE SECURITE
 Applicable dès l'entrée sur le site

A COMPLETER PAR LE TRANSPORTEUR

Date de signature du protocole : 12/04/2021

Ce protocole de sécurité est applicable aux opérations de chargement et de déchargement pour toutes entreprises extérieures et sera actualisé en cas de modification significative.

Type d'unité transport	Typologie des produits transportés	Type de conditionnement
<input type="checkbox"/> Semi-remorques bâches <input checked="" type="checkbox"/> Unité de transport frigorifique <input type="checkbox"/> Citerne <input type="checkbox"/> Conteneur <input type="checkbox"/> Tautliner	<input type="checkbox"/> Transport de matières dangereuses <input checked="" type="checkbox"/> Produits alimentaires <input type="checkbox"/> Divers	<input type="checkbox"/> Vrac <input checked="" type="checkbox"/> Palettes <input type="checkbox"/> Fûts

ENTREPRISE D'ACCUEIL	ENTREPRISE EXTERIEURE
SUDLOG ZAC Mitra 1195 Avenue de la Courbade 30128 Garons Tel. :	Raison sociale ... <u>S.A.S H. DUCAMIN</u> Adresse <u>H. Route d'Anglêmeau</u> <u>33450 Izon</u> Téléphone ... <u>05 56 43 94 94</u> Fax ... <u>05 56 43 94 99</u>
Représentant : <u>DODIN Arnaud</u>	Représentant Nom ... <u>DUCAMIN FREDERIC</u> Visa
SUD LOG ZI Chaponnay Sud 250 Rue Professeur Dargent 69970 CHAPONNAY S.A.S. au Capital de 8 000 € SIRET 888 518 537 00012 - APE 5224B TVA FR85 888 518 537	 SAS H. DUCAMIN Capital 271460 Euros 71 - ZI ANGLÊMEAU 33450 IZON Tél : 05 56 43 94 94 Fax : 05 56 43 94 99 Siret: 344 752 209 APE 4941 B

Par la signature de ce document, le transporteur ou l'entreprise extérieure reconnaît avoir pris connaissance du protocole de sécurité et s'engage :

SUDLOG
ZAC de la Mitra
1195 Avenue de la Courbade
30128 Garons
Tel :

PROTOCOLE DE SECURITE
Applicable dès l'entrée sur le site


- ✓ A s'assurer que ses collaborateurs pénétrant sur la plate-forme SUDLOG en aient pris connaissance
- ✓ A faire en sorte que ces mêmes collaborateurs appliquent les prescriptions

LE SITE EST SOUS VIDEOSURVEILLANCE

CONSIGNES GENERALES

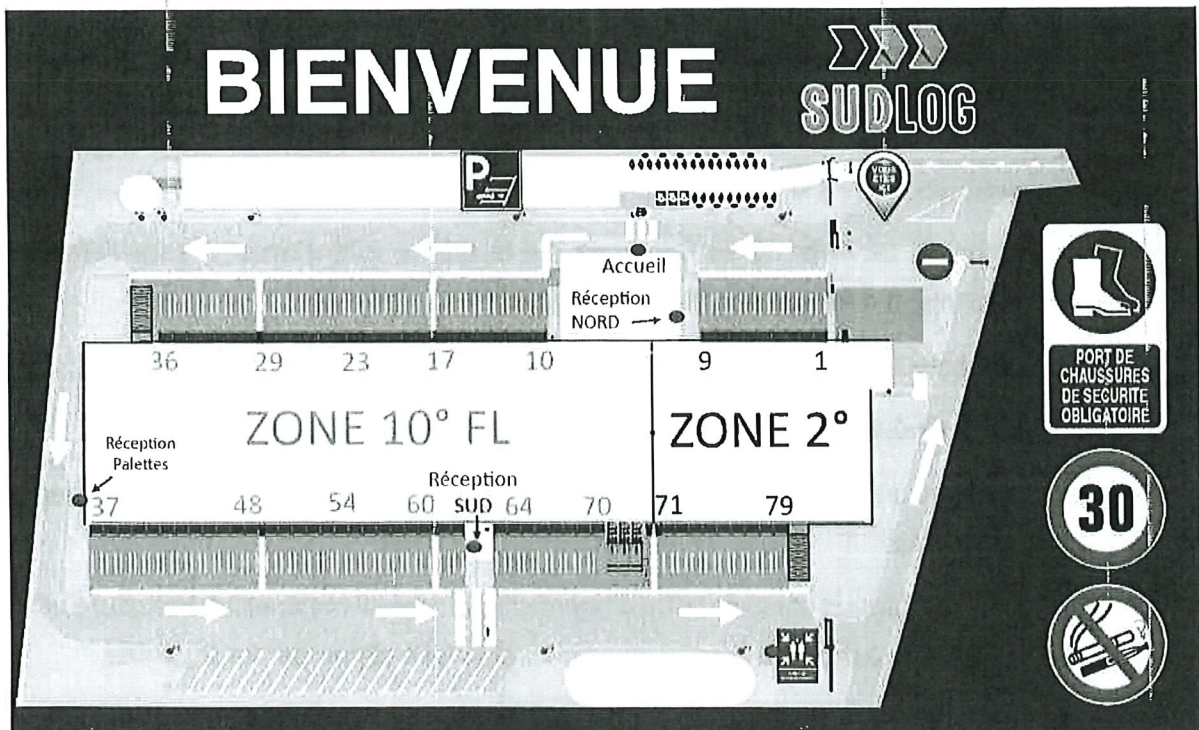
- Il est interdit de pénétrer ou de demeurer sur le site en état d'ivresse, sous l'emprise de produits stupéfiants et d'avoir une attitude agressive,
- Les réglementations du code de la route s'appliquent à l'intérieur du site,
- Le personnel extérieur doit respecter le règlement intérieur de la plate-forme,
- Il est rappelé qu'une attitude prudente doit être de rigueur concernant les déplacements sur les quais et le parking.
- En cas de choc avec un véhicule et/ou d'endommagement de matériel/infrastructure et/ou de blessures corporelles, remplir un constat d'accident et le faire signer par les 2 parties,
- En cas de pandémie, un protocole de sécurité adapté sera mis en place et affiché à l'entrée du site.

CONSIGNES : CIRCULATION A L'INTERIEUR DU SITE

- La vitesse est limitée à 30 Km/heure
- Ne pas stationner dans les zones interdites, devant les quais, les issues de secours, la rampe d'accès pompiers et les passages protégés pour les piétons.
-  Priorité aux piétons et véhicules en mouvement,
- Ne pas klaxonner, sauf en cas de danger imminent,
- Interdiction de rouler avec les portes arrière ouvertes après chargement, même pour une courte distance.

SUDLOG
ZAC de la Mitra
1195 Avenue de la Courbade
30128 Garons
Tel :

PROTOCOLE DE SECURITE
Applicable dès l'entrée sur le site



CONSIGNES : ENTREE DU SITE

➤ Respecter les horaires de rendez-vous pour les opérations de chargement et de déchargement

➤ Utiliser la voie d'accès dédiée aux PL.

Zone de stationnement : se diriger à l'arrière du bâtiment un parking PL est voué à cet effet.

➤ Le chauffeur se présente au poste de sécurité ou de réception muni :

⇔ d'un justificatif d'identité

⇔ un fax d'affrètement ou une autorisation de reprise de palette

SUDLOG
ZAC de la Mitra
1195 Avenue de la Courbade
30128 Garons
Tel :

PROTOCOLE DE SECURITE
Applicable dès l'entrée sur le site

- Il est interdit de pénétrer sur le site sans avoir été autorisé par la sécurité ou la réception
- L'agent de sécurité ou le réceptionnaire transmet un rappel des consignes au conducteur (protocole simplifié)

CONSIGNES : INTERIEUR DU SITE


- le réceptionnaire vous communiquera à quelle porte d'accueil vous devez vous présenter
- Le chef d'équipe SUDLOG
- L'entrepôt va être équipé d'un système de calage automatique de la remorque


- Manœuvrez prudemment et surveillez attentivement l'arrière de votre véhicule au cas où un piéton se trouverait entre celui-ci et le quai
- Ne stationnez pas : sur les passages piétons, les zébras, les portes de quais, les issues de secours les bouches d'incendie et les accès pompiers
- Une fois à quai, serrez votre frein de parc et coupez votre moteur
- Les accompagnateurs (conjoint / enfants / animaux) ne sont pas autorisés à circuler sur le site, ils doivent rester dans les cabines,
- En fin d'opération, avant de partir, assurez – vous que le pont mobile soit relevé et qu'aucune personne ou engin ne se trouve dessus,

SUDLOG
ZAC de la Mitra
1195 Avenue de la Courbade
30128 Garons
Tel :

PROTOCOLE DE SECURITE
Applicable dès l'entrée sur le site

CONSIGNES : INTERIEUR DU DEPOT

-  Le port des chaussures de sécurité est obligatoire pour accéder aux quais de chargement / déchargement.

- Le port d'un gilet haute visibilité  et d'un masque est obligatoire.
- Le chauffeur ne pourra réaliser des opérations de chargement ou de déchargement et donc ne sera pas autorisé à utiliser un transpalette ou un chariot de manutention auto – porté,
- Il est interdit de fumer dans l'entrepôt,
- Il est interdit de manger en dehors des zones prévues à cet effet.
- Il est obligatoire de respecter le plan de circulation du site
- Toute circulation autre que sur le quai de réception ou d'expédition vous concernant est strictement interdite.
- Interdiction d'entrer ou de sortir par une porte de quai ou une issue de secours,
- Les accompagnateurs (conjoint / enfants / animaux) ne sont pas autorisés à entrer dans les entrepôts,
- Avant de quitter le dépôt, vérifiez que vous avez bien pris les documents liés à votre mission et qu'ils sont bien émargés par les deux parties (les noms doivent être lisibles).

Causes pouvant justifier un refus de déchargement / chargement

- Frigo dont la température dépasse les 5° et/ou 12°C
- Produits non conformes avec la réception
- Produits cassés

SUDLOG
ZAC de la Mitra
1195 Avenue de la Courbade
30128 Garons
Tel :


PROTOCOLE DE SECURITE
Applicable dès l'entrée sur le site


CONSIGNES : SORTIE DU SITE

- Remorques vides => portes arrières ouvertes,
- Remorques chargées => portes arrières fermées + CMR et BL
- Arrêt au niveau de la barrière de sortie
- Vous pourrez redémarrer votre véhicule, Si la barrière est ouverte

CONSIGNES : BONS GESTES POUR L'ENVIRONNEMENT

Le site de Garons est engagé dans une démarche environnementale :

-  Jeter ses déchets dans les poubelles à disposition.
- Eteindre le moteur pendant les opérations.
- **Signaler toute anomalie**

-  En cas de fuite d'hydrocarbures, prévenir les chefs d'équipe ou le responsable technique pour dépose d'absorbant sur la zone concernée.

LES CONTENANTS

- Les échanges de contenants (palettes) font l'objet d'une remise de bordereau de contenants émis par le service expédition.

LES MARCHANDISES

- Toutes marchandises présentes dans les véhicules avant leur entrée sur le site doivent être justifiables par un document.

SUDLOG
ZAC de la Mitra
1195 Avenue de la Courbade
30128 Garons
Tel :

PROTOCOLE DE SECURITE
Applicable dès l'entrée sur le site

CONSIGNES INCENDIE



- En cas d'alerte générale, regagnez le point de rassemblement le plus proche,
 - Si un début d'incendie atteint votre véhicule, dans la mesure du possible, éloignez-le du bâtiment et des autres véhicules, puis attaquez le foyer (des extincteurs se trouvent placés à l'intérieur des entrepôts aux environs des portes de quai et près du poste de garde),
- ⇒ Dans tous les cas, gardez votre sang froid et donnez au plus vite l'alerte

CONSIGNES EN CAS D'ACCIDENT

- Interrompre la situation de danger sans s'exposer soi-même, ni exposer les autres,
- Gardez votre sang froid, donnez l'alerte, appelez ou faites appeler un responsable du site qui déclenchera l'appel des secours sur la base des informations que vous lui aurez communiquées. Préciser la nature et le lieu de l'accident (chutes, explosion, incendie, plaies, brûlures).
- Le blessé n'est pas en danger où il se trouve → le laisser sur place, le recouvrir et ne rien lui donner à boire.
- Le blessé est en danger (feu, explosions, risque d'éboulement, etc...) → déplacer la victime avec de grandes précautions. Attention à l'axe tête / cou / tronc : tirer la victime par les pieds ou par les bras, la mettre hors de danger.

Des trousse de premiers secours sont à votre disposition au niveau de la réception

0230

SUDLOG
 ZAC de la Mitra
 1195 Avenue de la Courbade
 30128 Garons
 Tel :

PROTOCOLE DE SECURITE
 Applicable dès l'entrée sur le site

NUMEROS D'URGENCE

En cas de problème

LIBELLE	QUI APPELER	POUR
Accident	Direction	+337 88 21 69 86 +336 70 83 45 67
Accident environnement	Direction	+337 88 21 69 86 +336 70 83 45 67
Bâtiment (sprinkler, électrique...)	Responsable Technique	+336 71 06 10 14
Sûreté	Responsable Technique	+336 71 06 10 14

Numéros de téléphones d'urgence

LIBELLE	QUI APPELER	POUR
Poste de garde (entrée site) Safety post (outdoor)	Préfixe 0 +	Encours
SAMU AMBULANCE (private)	Préfixe 0 +	15 / 112 (téléphone européen)
POMPIER FIREMEN (public)	Préfixe 0 +	18 / 112 (téléphone européen)
Police secours HELP POLICE	Préfixe 0 +	17 / 112 (téléphone européen)
Gendarmerie MILITARY POLICE	Préfixe 0 +	+334 66 20 12 36
CHU NIMES Rue du Professeur Robert Debre	Préfixe 0 +	+334 66 68 68 68